

Arras, le 17 janvier 2018

Vigilance orange « Vents violents » pour le département du Pas-de-Calais

Météo France place le département du Pas-de-Calais en vigilance orange « Vents violents » à partir du jeudi 18 janvier de 4h à 11h.

En cours de nuit prochaine, une dépression se creuse sur l'Irlande, se décalant vers la Mer du Nord puis les Pays-Bas. Elle s'accompagne d'une perturbation pluvieuse et d'un net renforcement du vent sur les Hauts-de-France.

Après une relative accalmie venteuse en cours de nuit prochaine, le vent orienté de sud-ouest se renforce par la Manche en seconde partie de nuit. En fin de nuit et début de matinée, le Nord et le Pas-de-Calais seront exposés aux vents les plus forts, orientés d'ouest à sud-ouest, avec des rafales dépassant parfois les 100km/h dans l'intérieur des terres d'une large moitié ouest de ces départements. Sur le littoral exposé, les rafales peuvent dépasser les 110 voire 120km/h.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a d'ores et déjà demandé à l'ensemble des services de l'Etat d'être attentifs à cette situation afin de suivre son évolution et d'être en capacité de répondre aux éventuelles conséquences de cet épisode.

Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.